



9 mai 2019

N° 2019-120

Fréquentation touristique dans les hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) - premier trimestre 2019

Au premier trimestre 2019, la fréquentation touristique est en net repli (-2,5 % sur un an)

Avertissement : Révision des séries concernant les hôtels à partir du 1er janvier 2019.

À partir du 1er janvier 2019, les données des hôtels non répondants sont imputées au moyen d'une nouvelle méthode, en fonction de leurs caractéristiques. Cette nouvelle méthode d'imputation de la non-réponse tend à revoir légèrement à la baisse le nombre total de nuitées (-0,9 % au quatrième trimestre 2018) mais n'a pas d'impact sur les évolutions trimestrielles. Les données sont inchangées pour les autres modes d'hébergement, notamment les AHCT.

La fréquentation touristique marque un coup d'arrêt au premier trimestre

Au premier trimestre 2019 en France métropolitaine, la fréquentation des hébergements collectifs touristiques, exprimée en nuitées, recule de 2,5 % par rapport au premier trimestre 2018. Cette baisse fait suite à plus de deux ans de hausse continue de la fréquentation touristique, et notamment à une hausse de +2,0 % sur un an au trimestre précédent. Le recul est marqué pour la clientèle ne résidant pas en France (-4,8 %). La fréquentation des résidents diminue également (-1,5 %).

Dans les hôtels, la fréquentation de la clientèle non résidente se replie fortement, notamment en Île-de-France

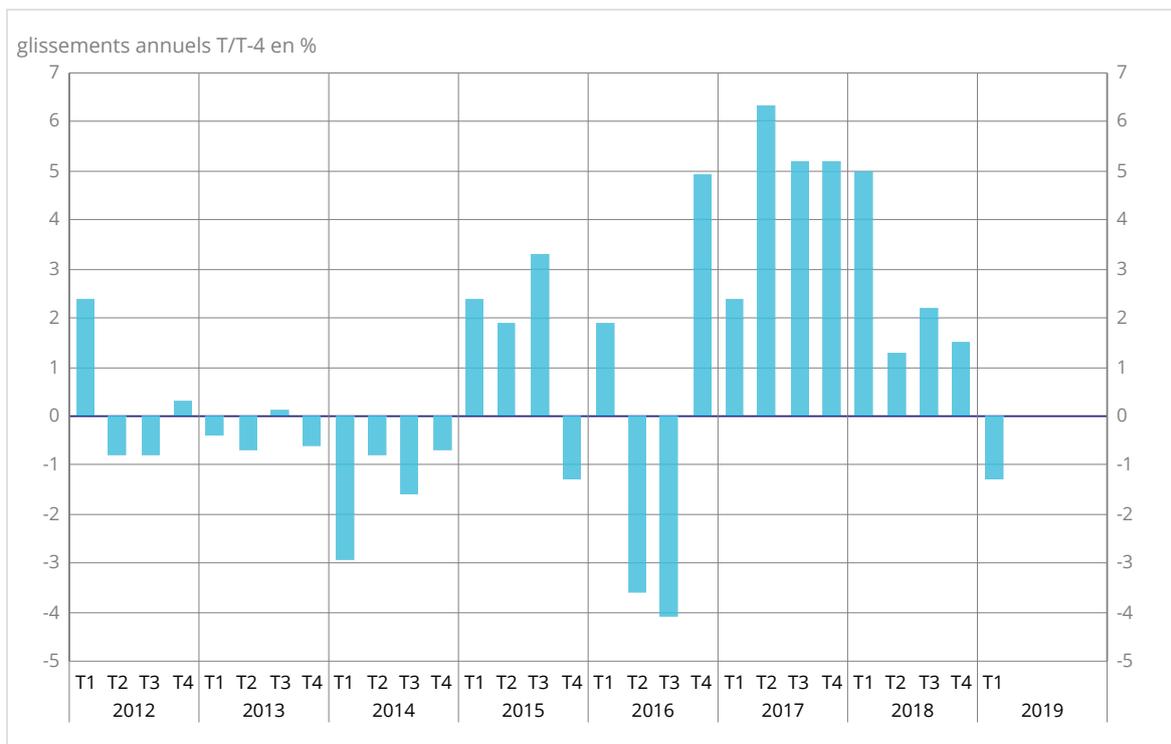
Au premier trimestre 2019, les nuitées dans l'hôtellerie diminuent de 1,3 % en glissement annuel, après une hausse de 1,5 % au trimestre précédent. Cette baisse interrompt une progression continue depuis le quatrième trimestre 2016. La baisse de fréquentation concerne surtout les hôtels classés en 1 et 2*. Toutefois, certains établissements, n'ayant pas renouvelé leur demande de classement auprès d'Atout France, deviennent non classés, ce qui génère un report de la fréquentation vers cette catégorie d'hôtels. Parmi les hôtels classés, seuls les hôtels de haut de gamme (4 et 5*) maintiennent leur niveau de fréquentation.

La fréquentation hôtelière des non-résidents baisse fortement (-3,4 %), alors que celle des résidents est en léger recul (-0,4 %).

Les nuitées diminuent nettement dans les hôtels situés en Île-de-France (-4,6 %), pour les non-résidents comme pour les résidents, probablement en lien avec le mouvement social des gilets jaunes. Dans les espaces urbains de province, la baisse est moindre (-0,8 %), aussi bien pour les résidents que les non-résidents.

Dans les massifs de ski, la fréquentation des non-résidents reste dynamique (+4,2 %) et permet de contenir la baisse des nuitées (-0,5 %), alors que la fréquentation des résidents chute (-3,1 %). En revanche, la fréquentation augmente dans les autres espaces (+1,6 %), et surtout sur le littoral (+4,8 %), grâce à la clientèle résidente qui a probablement profité des conditions météorologiques très clémentes de ce début d'année.

Nuitées dans les hôtels



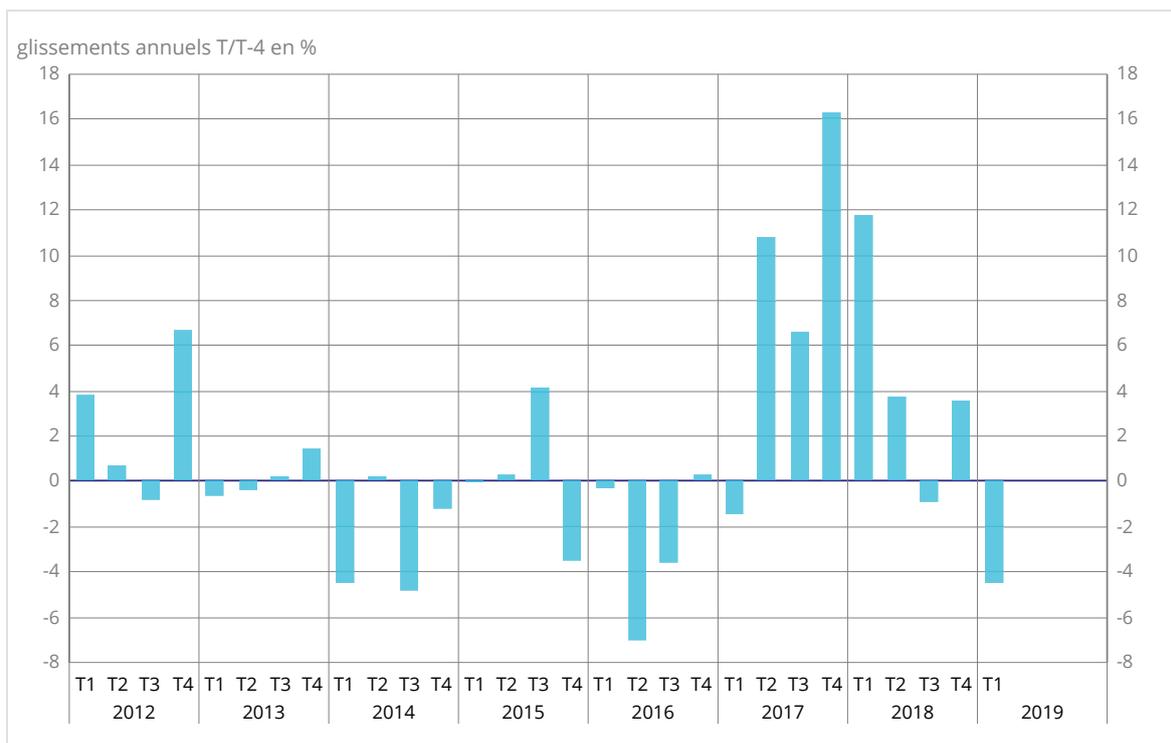
Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

La fréquentation dans les autres hébergements collectifs touristiques diminue également

La fréquentation des autres hébergements collectifs touristiques (AHCT) diminue nettement par rapport au même trimestre de 2018 (-4,5 %) alors qu'elle était en hausse au trimestre précédent (+3,6 % sur un an).

La fréquentation dans les AHCT est pénalisée par le recul, dans les massifs de ski, de la clientèle résidente (-7,6 %) comme non résidente (-8,2 %) en pleine saison de sport d'hiver. Les nuitées des non-résidents baissent également dans tous les autres espaces, notamment dans les zones urbaines d'Île-de-France (-7,8 %) ou de province (-3,8 %), sur le littoral (-13,5 %) et encore davantage dans les autres espaces (-24,1 %) où cependant le nombre de nuitées est bien moindre.

Nuitées dans les AHCT



Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE.

Un recul marqué en mars

En France métropolitaine, la fréquentation touristique dans l'hôtellerie est quasi-stable en janvier et février et diminue en mars. Dans les AHCT, la fréquentation est en baisse sur chacun des trois premiers mois de l'année, avec un recul particulièrement soutenu de la clientèle non résidente en février.

Nuitées au premier trimestre 2019 *

	Nuitées du trimestre		Glissement annuel (T/T-4) des nuitées (en %)		
	Totales (en millions)	% de nuitées des non-résidents	Totales	Non-résidents	Résidents
Total	63,5	28,2	-2,5	-4,8	-1,5
Hôtels	41,2	32,0	-1,3	-3,4	-0,4
Non classés	5,3	22,7	6,2	11,2	4,8
1 et 2 étoiles	9,6	21,6	-7,4	-9,1	-6,9
3 étoiles	15,1	31,8	-0,6	-1,6	-0,2
4 et 5 étoiles	11,2	45,6	-0,1	-5,4	5,0
Chaîne	22,1	31,4	-1,4	-2,2	-1,1
Indépendant	19,1	32,6	-1,2	-4,6	0,5
Île-de-France	14,8	49,9	-4,6	-5,6	-3,5
Urbain de province	14,6	19,5	-0,8	-0,5	-0,8
Littoral	5,3	20,7	4,8	-3,7	7,3
Massifs ski	3,8	38,1	-0,5	4,2	-3,1
Autres espaces	2,7	14,4	1,6	-4,1	2,6
Autres hébergements collectifs touristiques	22,3	21,2	-4,5	-8,7	-3,3
Résidences tourisme	17,3	21,9	-6,0	-8,7	-5,2
Autres	5,0	18,9	0,8	-8,8	3,4
Île-de-France	2,7	26,9	-1,7	-7,8	0,8
Urbain de province	4,0	13,7	0,5	-3,8	1,2
Littoral	2,4	10,5	-1,4	-13,5	0,3
Massifs ski	11,0	27,3	-7,7	-8,2	-7,6
Autres espaces	2,2	8,6	-2,8	-24,1	-0,2

* données provisoires

Champ : France métropolitaine

Source : Insee, en partenariat avec les comités régionaux du tourisme (CRT) et la DGE

Pour en savoir plus

L'Insee réalise mensuellement des enquêtes sur la fréquentation des hébergements collectifs touristiques : hôtels, campings et autres hébergements collectifs touristiques (AHCT). Ces derniers comprennent notamment les résidences de tourisme (dont appart hôtel), villages de vacances, maisons familiales et auberges de jeunesse. Ils n'incluent pas les hébergements proposés par des particuliers.

Prochaine publication : le 8 août 2019 à 12h00

Contact presse : bureau-de-presse@insee.fr

Suivez-nous aussi sur Twitter @InseeFr : twitter.com/InseeFr



Institut national de la statistique et des études économiques

88 avenue Verdier, 92541 Montrouge Cedex

Directeur de la publication : Jean-Luc Tavernier

ISSN 0151-1475